

Licence 1 Droit - parcours Droit espagnol et latino-américain

Parcours

- Droit espagnol et latino-américain



Depuis près de 30 ans, la faculté de droit CY Cergy Paris Université offre à ses étudiants la possibilité de suivre, parallèlement à leur cursus de Licence en droit français, un diplôme de droit espagnol et latino-américain.

Présentation

Nature du diplôme :
Diplôme d'Université

Année de sortie :
Bac+1 (pour accès en Licence 2)

Durée des études :
2 semestres

Lieu d'enseignement :
Site des Chênes 1

Accessible en :
- Formation initiale
- Formation continue
=> Filière sélective

Enjeux

C'est un véritable cursus parallèle, une offre de formation complémentaire que les étudiants choisissent librement de suivre ou non. Le programme est conçu de manière progressive et permet aux étudiants d'acquérir les connaissances générales et spéciales du système espagnol et des pays de l'Amérique latine.

Visant la qualité du cursus, la Faculté de droit associe à ce programme des juristes étrangers confirmés ou des juristes français diplômés d'universités étrangères ou ayant

Durée de la formation

- 1 année

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat

Langues d'enseignement

- Français
- Espagnol

Modalités

- Présentiel

une expérience significative dans le système juridique étranger. Afin de valoriser ce cursus parallèle ainsi que les efforts fournis par ses étudiants, le diplôme de droit étranger forme un parcours du diplôme de la Licence en droit.

A terme, l'étudiant se voit délivrer **deux diplômes** :

- **le diplôme national de la Licence en Droit avec mention du parcours Droit espagnol et latino-américain**
- **le diplôme d'université en espagnol et latino-américain**

Objectifs

L'objectif de ce cursus est double :

Offrir aux étudiants français l'**opportunité d'étudier le droit étranger en France** et d'accéder à une **qualification de qualité sans faire face au coût parfois exorbitant des études dans les universités étrangères**. Permettre aux étudiants qui souhaitent **suivre un ou deux semestres d'études à l'étranger** ou de **postuler à un diplôme de spécialisation** dans une université étrangère de disposer des connaissances juridiques et d'un solide niveau d'études préalables du système juridique étranger. S'agissant des langues, l'accent est mis sur le perfectionnement. C'est pourquoi un **bon niveau est exigé** pour intégrer le programme.

Organisation

Le **diplôme de droit étranger se substitue à l'Unité d'Enseignement 3** de sorte que les étudiants sont dispensés des enseignements de l'Unité d'Enseignement 3 prévus au titre de la Licence en droit français. Des **cours d'expression écrite et orale** sont dispensés chaque semestre. Les étudiants sont préparés au **DELE (diplôme d'espagnol comme langue étrangère)**, qu'ils sont invités à présenter en deuxième année ou à leur retour de l'étranger. Des **cours d'anglais** sont également prévus, la parfaite maîtrise de cette langue étant indispensable aujourd'hui, même dans un environnement hispanophone. C'est pourquoi, les étudiants suivent, en plus de leurs séances de travaux dirigés, un enseignement en langue anglaise dans le département de langues (civilisation ou littérature). Enfin, des **séances hebdomadaires au laboratoire de langues de l'Université** sont organisées et les étudiants doivent rendre compte chaque semestre de leur assiduité. **Les spécificités de la première année** : Des MA d'expression écrite et orale permettent aux étudiants de renforcer la **maîtrise tant de la langue que du vocabulaire juridique**. Enfin, des **conférences en espagnol**, spécialement conçues pour le diplôme, sont proposées chaque année par des intervenants extérieurs.

Responsables de la Licence 1 - parcours Droit espagnol et latino-américain

Responsable :

Mme Danielle ROJAS, Docteur en droit public

Gestionnaire pédagogique :

Mme Sandra GRANDVILLE | Bureau A307c (Chênes 1) | Licence1c.droit@ml.u-cergy.fr

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

L'accès au diplôme de droit étranger est soumis à une procédure sélective : il s'agit d'une sélection **sur dossier** qui permet de vérifier le **niveau de l'étudiant dans la langue**, la **culture générale** et sa **motivation** pour suivre ce cursus parallèle.

- Les **futurs bacheliers** doivent postuler en faisant le choix de ce cursus **via [Parcoursup](#)**
- **Au cours de ses études, un étudiant peut postuler au diplôme de droit étranger.** Sa candidature est étudiée par une commission spéciale qui, après avoir vérifié le dossier de candidature et entendu l'étudiant à l'occasion d'un entretien, déterminera la liste des matières à valider dans les semestres antérieurs.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +1

Niveau de sortie

- BAC +1

Poursuites d'études

- [Licence 2 droit français parcours droit espagnol et latino-américain](#)

Photo : [Adobe Stock Photo](#)

Programme

[Consultez la maquette de cours de la Licence 1 Droit espagnol](#)